

FÉDÉRATION DORDOGNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



➤ PROJET PEDAGOGIQUE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE SIREUIL



« C'est en jouant, et seulement en jouant, que l'individu, enfant ou adulte, est capable d'être créatif et d'utiliser sa personnalité toute entière » Winnicot

AVEC LE SOUTIEN DE :



Communauté de communes
Vallée Dordogne Forêt Bessède



SOMMAIRE

| | |
|---|----------------|
| 1 - Contexte général : | Page 3 |
| La structure et l'historique de Sireuil | |
| 2 - Le contexte particulier : | Page 4 |
| L'historique de l'ALSH de CAP Sireuil Village | |
| Caractéristiques des locaux et des espaces utilisés | |
| 3- Le public accueilli, son développement en fonction de sa tranche d'âge : | Page 8 |
| Besoins des enfants en fonction de leurs tranches d'âges | |
| Les différents rythmes de l'enfant dans une journée, dans son sommeil et la courbe d'intensité sur une activité, une journée, une période de vacances | |
| 4 – Les finalités éducatives de la ligue de l'enseignement | Page 13 |
| 5 – Les objectifs pédagogiques et les actions | Page 14 |
| 6 - Les activités : | Page 15 |
| Les différents types d'activités proposées | |
| La préparation des activités | |
| 6 – Journée type et fonctionnement pour les 3/5 et 6/12 ans | Page 17 |
| 7 – L'encadrement : | Page 20 |
| L'équipe et sa qualification | |
| Le rôle de la directrice de l'ALSH et les règles de fonctionnement | |
| Le rôle des animateurs/trices | |
| Les réunions d'équipe | |
| Le personnel (économe, personnel technique) | |
| 7 – L'évaluation du projet pédagogique : | Page 24 |
| L'évaluation en équipe sur la posture professionnelle et éducative | |
| L'évaluation des objectifs | |
| L'évaluation des fiches activités | |

1 – LE CONTEXTE GÉNÉRAL

La structure et l'histoire de CAP Sireuil Village :

CAP Sireuil Village est un centre d'accueil permanent géré par la Ligue de l'Enseignement de la Dordogne. Il est situé au cœur du **Périgord Noir dans la Vallée des Beunes, proche de la Vallée de la Vézère**. Le centre est implanté dans le hameau de Sireuil, rattaché à la commune des Eyzies-de-Tayac-Sireuil : Capitale mondiale de la préhistoire depuis 1972.

Il accueille tout au long de l'année des classes de découvertes, des séjours de vacances avec hébergement, des séjours de groupes et un accueil de loisirs. Il dispose de plusieurs locaux.

Le bâtiment principal (place de la Caminade) est accolé à l'église romane du village. Il est composé de l'accueil et du bureau de la direction, de l'accueil de loisirs, de la salle de restauration et d'une salle de classe. Les autres bâtiments se trouvent à 500 mètres de l'unité principale, soit 5 à 7 minutes à pied, dans un lieu entouré par les bois et les champs, avec pour seul accès, une petite route sans issue. On y trouve les hébergements, deux salles de classes, un espace de pique-nique en extérieur aménagé de tables en bois et de deux espaces dédiés aux ateliers Préhistoire : reconstitution d'un site de fouilles archéologiques et d'un mur pariétal.

CAP Sireuil Village est géré par la Ligue de l'enseignement de la Dordogne, association à but non lucratif. Les bâtiments sont la propriété de la commune des Eyzies-de-Tayac-Sireuil.

2 –LE CONTEXTE PART!CUL!ER

L'histoire de l'ALSH de Sireuil:

Il n'existait à l'époque qu'un seul centre de loisirs pour 12 communes. En 2005 les parents du territoire souhaitaient avoir un mode de garde plus près de chez eux.

La Ligue de l'Enseignement de la Dordogne et la communauté de communes Terre de Cro-Magnon se sont alors réunies pour ouvrir un centre de loisirs pendant les vacances scolaires pour les enfants âgés de 6 à 12 ans.

La demande s'est rapidement élargit sur la tranche d'âge des enfants de maternelle avec un investissement dans les moyens nécessaires pour accueillir cette tranche d'âge (achat et pose de petits sanitaires) et achat de matériel (petites tables et chaises) par la mairie.

Dans un premier temps le centre de loisirs de Sireuil répondait à un besoin de « garde » des enfants et était également l'occasion de leurs proposer des actions pédagogiques (ex : cours de natation en été).

L'ouverture de l'accueil de loisirs de Sireuil date donc de l'été 2005.

L'objectif principal du centre de loisirs, en tant qu'acteur co-éducateur des enfants, avec la famille et l'école, est de les accompagner à devenir de futurs adultes autonomes et responsables ; leur permettant ainsi de pouvoir faire leurs choix, grandir et s'épanouir dans notre société.

La collectivité étant un milieu propice à cette conception éducative, l'accueil de loisirs propose un cadre où l'enfant peut prendre son temps, jouer, rêver, rire mais également tisser des relations pour lui permettre de grandir et de s'approprier sa personnalité. Les activités récréatives mises en œuvre, quant à elles, lui permettent de développer ses capacités pour tendre vers les finalités éducatives de l'organisateur (Ligue de l'Enseignement de la Dordogne) et des équipes pédagogiques.

Les enfants de l'accueil de loisirs de Sireuil attendent de trouver dans ce lieu :

- Des animateurs repères qui vont leur faire passer une agréable journée,
- Un lieu de détente, de plaisir, d'amusement et de jeux ; un lieu qui leur permettra d'être en « vacances ».

Cet accueil de loisirs doit donc :

- 1) Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants,
- 2) Etre un lieu d'accueil, de rencontre, d'écoute et de dialogue pour les enfants et leur famille,
- 3) Mettre en œuvre les finalités éducatives de la Ligue de l'Enseignement,
- 4) Offrir des activités de loisirs, d'apprentissages, de plaisir et d'amusement.

Un projet d'animation sera réalisé sur chaque période de vacances.

Ce projet pédagogique est destiné à l'équipe de l'accueil de loisirs de Sireuil qui ouvre ses portes lors des vacances scolaires d'automne, d'hiver, de printemps ainsi que les vacances d'été – juillet et août), aux familles ainsi qu'à la DDCSPP.

L'accueil des enfants s'effectue du lundi au vendredi de 8h à 18h30 (sauf jours fériés).

Il peut recevoir au maximum 40 enfants de 2,5 ans à 12 ans.
En janvier 2014 la communauté de communes de la Vallée de la Vézère et celle de Terre de Cro-Magnon se sont réunis pour former la communauté de communes de la Vallée de l'Homme. Regroupant les communes suivantes :



Logo de la communauté des communes Vallée de l'Homme :



Caractéristique des locaux et des espaces utilisés :

L'accueil de loisirs dispose de différentes salles aménagées en fonctions des tranches d'âges (aménagements en constante évolution). Chaque lieu a une utilisation précise, pour permettre aux enfants d'avoir des repères et d'établir des habitudes.

- Le hall d'entrée :

C'est là que l'accueil des enfants et des parents se fait par la directrice. Y sont affichées toutes les informations dont les parents et les enfants ont besoin, comme le planning de la semaine, les menus, le projet pédagogique...

Les enfants déposent leurs affaires (sac à dos, manteaux, doudous, etc.) sur un porte-manteau à leur prénom et leurs chaussures, chaussons dans un meuble à chaussures collectif.

C'est également un lieu privilégié de prise de contact, d'écoute et d'échange avec les familles.

- La salle centrale découpée en deux :

Dans la première partie de cette salle, nous trouvons : le baby-foot et la table de ping-pong. Celle-ci est accessible pendant les temps informels ou entre les activités proposées. Mais est fermée lors du temps calme (pour les 6 ans et + et la sieste des 2/4 ans)

La deuxième partie de la salle est, elle, aménagée avec différents « coins » délimités en deux tranches d'âges (2/5 ans et 6/12 ans); permettant ainsi à l'enfant de jouer en autonomie, de se « poser », etc.

Les aménagements mis en place sont appelés à évoluer selon les périodes.

Nous souhaitons qu'ils répondent totalement aux différents besoins de construction de la personnalité des enfants (voir ci-dessous).

Ces aménagements sont : la dinette, les déguisements, les jeux de construction, coins ferme, garage, etc. mais également : coins lecture (imagier et histoire pour les 2/5 ans et BD, petits romans et livres pédagogiques pour les 6/12 ans), dessins, jeux de société, etc.

- Salle de sieste :

Dans la salle de sieste, des lits adaptés et des couvertures sont installés pour le repos des enfants de moins de 6 ans après le repas.

Des rideaux permettent de tamiser la pièce.

Histoires, musique relaxante et autres animations calmes et reposantes sont proposées aux enfants.

- L'atelier (salle d'activités plastiques, manuelles, de bricolage) :

La salle est équipée d'un placard qui contient tout le matériel pour les activités manuelles, artistiques et de bricolage ainsi que des tables et des chaises adaptées à l'âge des enfants.

Cette salle ainsi que son matériel doit être maintenue propre et rangée après chaque activité.

Le matériel utilisé et manquant doit être inscrit sur une feuille prévue à cet effet pour permettre de le racheter.

- Les toilettes :

Il y a 2 installations différentes :

Des toilettes et des lavabos pour les enfants de « - de 6 ans », qui sont adaptés à leur taille.

Des toilettes et des lavabos à destination des « + de 6 ans », qui sont de taille standard.

- La salle de restauration :

Elle est à l'étage inférieur. On y accède par un escalier sécurisé. Les enfants ne doivent pas courir dans celui-ci.

Pour favoriser l'échange pendant les repas nous mangeons tous dans la même salle, aménagée de tables de 6 à 8 enfants des différentes tranches d'âges. Les animateurs encadrent et partagent les repas avec les enfants.

Nous ne forçons pas l'enfant à manger. Nous essayons de l'accompagner dans la découverte de repas qui peuvent être différents de la maison en l'incitant à goûter à tout. Nous le responsabilisons aussi vis-à-vis du gaspillage en lui apprenant à ne prendre dans son assiette que ce qu'il pense pouvoir manger quitte à se resservir.

- L'infirmierie :

L'infirmierie est l'espace où se trouve le matériel indispensable pour prodiguer les bons soins et le repos aux enfants malades : les produits et matériels pharmaceutiques nécessaires aux premiers soins (dans une armoire sous clé), un lit, des couvertures, des changes, etc.

L'armoire à pharmacie doit toujours être maintenue fermée et la clé doit se trouver hors de portée des enfants (au-dessus de l'armoire). La directrice doit être informée du moindre incident/accident afin qu'elle puisse prendre les mesures nécessaires et faire la transmission aux parents le soir.

Un registre y est présent afin de noter tous les soins (contexte et soins) faits aux enfants. La tenue à jour de ce registre est obligatoire ; il est visé quotidiennement par la directrice.

- La petite cour / jardin extérieur :

La cour se trouve devant l'entrée du centre. Elle est délimitée par des barrières en bois. Les enfants peuvent y accéder uniquement sous la surveillance d'un responsable (animateur/trice, directrice) pendant certains temps d'activités ou temps informels.

- L'environnement extérieur proche :

La zone boisée à proximité des bâtiments d'hébergement (à 500 m du bâtiment principal) accessible à pied en moins de 10 minutes est régulièrement utilisée pour les activités extérieures : jeux collectifs, cabanes, balades, etc.

3 –LE PUBLIC ACCUEILLI, SON DEVELOPPEMENT EN FONCTION DE LA TRANCHE D'AGE

L'accueil de loisirs de Sireuil est « familial ». La plupart des enfants vont dans la même école. Il s'établit donc naturellement un rapport d'entraide et d'échange entre les enfants de 2 à 12 ans.

Nous veillons également au fait de répondre aux besoins des enfants en fonction de leurs tranches d'âges. C'est pour cela que nous fonctionnons en petits groupes / grands groupes. Nous fonctionnons en décroissés (tranches d'âges mélangées) lorsque les effectifs sont réduits et que les spécificités de l'activité le permettent. Cela favorise l'entraide et l'échange entre les enfants de 2/5 ans et ceux de 6/12 ans et répond donc à la valeur de socialisation que permet l'accueil de loisirs par la vie en collectivité.

Besoins des enfants en fonction de leurs tranches d'âges tout en prenant en compte leurs capacités :

Public des 2/5 ans :

Vie physique :

- **Meilleure connaissance du corps. L'enfant exploite les possibilités de son corps (turbulence),**
- **Age du geste voulu (meilleure coordination). Il gagne en équilibre.**

Vie intellectuelle :

- **L'égoïsme est toujours présent.**
- **Age du geste voulu (meilleure coordination). Il gagne en équilibre.**
- **L'enfant prend conscience de lui-même par rapport à ce qui n'est pas lui.**
- **Oscille entre le réel et l'imaginaire.**
- **Bonne maîtrise du langage.**
- **Période imaginative et créatrice.**
- **Age du "pourquoi ?".**
- **Besoin de découvrir, de comprendre le monde.**
- **L'enfant n'analyse pas les situations, il les prend dans leur ensemble.**
- **Age de l'imitation, du geste et de la parole.**
- **Age de la fabulation.**

Vie sociale :

- **Apprécie de plus en plus les activités collectives tout en gardant une préférence pour les jeux individuels.**
- **Il communique de plus en plus avec le langage.**
- **Pas de différence entre garçon et fille.**

Vie affective :

- **Besoin de sécurité, d'affection, d'une vie réglée.**
- **Confiance illimitée en l'adulte, sensible à chacune de ses réactions.**
- **Recherche de responsabilité.**

Activités proposées au centre de loisirs :

- Coins aménagés délimités (jeux de construction, garage, ferme, etc...).
- Coin recréant la maison (dinette, déguisement, poupées).
- Banquette, coussin, coin repos avec lits.
- Activités cuisine et en lien avec la découverte du milieu et de la nature.
- Activités physiques répondant aux besoins de dépassement de l'enfant.
- Activités d'expression : corporelle, dessin, images, etc.
- Gros jouets à pousser, à trainer, à lancer, à remplir, à construire.

Public des 6/8 ans :

Vie physique :

- Période de croissance forte.
- Début de la compétition.
- Qualité d'adresse, d'audace, d'équilibre.
- Toujours fatigable.

Vie intellectuelle :

- L'enfant s'affirme.
- Grande curiosité pour le monde réel.
- Détache le vrai de l'imaginaire.
- Se passionne.
- L'intelligence toujours en éveil, grande attention, capable de se fixer.
- Age des collections.

Vie sociale :

- De plus en plus d'échange.
- Formation de groupes.
- Joie d'être, de faire avec les autres.
- Passage à l'école élémentaire.

Vie affective :

- Prend ses distances par rapport à l'adulte.
- Renouveau de l'émotion.

Activités proposées au centre de loisirs :

- Activités organisées et activités de libre choix.
- Activités musicales : chanter, danser, parler.
- Coin calme pour bavardage, écoute de musique ou être seul.
- Activités bricolage et peinture.
- Activités en lien avec la nature et l'environnement.
- Activités permettant le rêve et l'évasion : les grands jeux.

Public des 9/11 ans :

Vie physique :

- Ralentissement de la croissance.
- Plus grand développement des organes fonctionnels.
- Accroissement de la capacité pulmonaire.

- Force et coordination progressent.
- A partir de 10 ans, plus de gêne musculaire.
- Prise de conscience de son corps.

Vie intellectuelle :

- L'enfant sort de l'égoïsme.
- Il a besoin d'explications réelles des choses.

Vie sociale :

- Période de transition entre un besoin d'autonomie et besoin de sécurité de la famille. Il équilibre les deux intérêts

Vie affective :

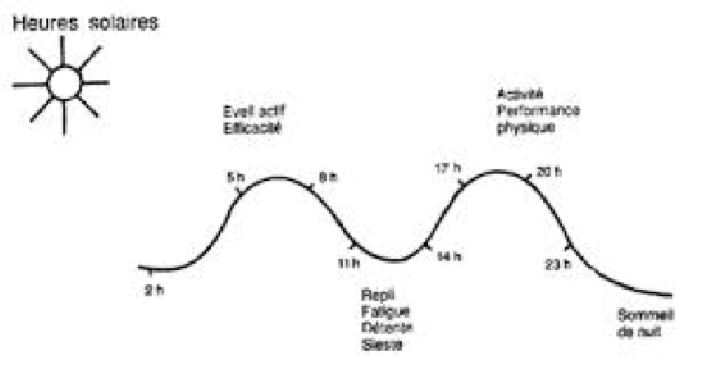
- Prend ses distances par rapport à l'adulte.
- Renouveau de l'émotion.

Activités proposées au centre de loisirs :

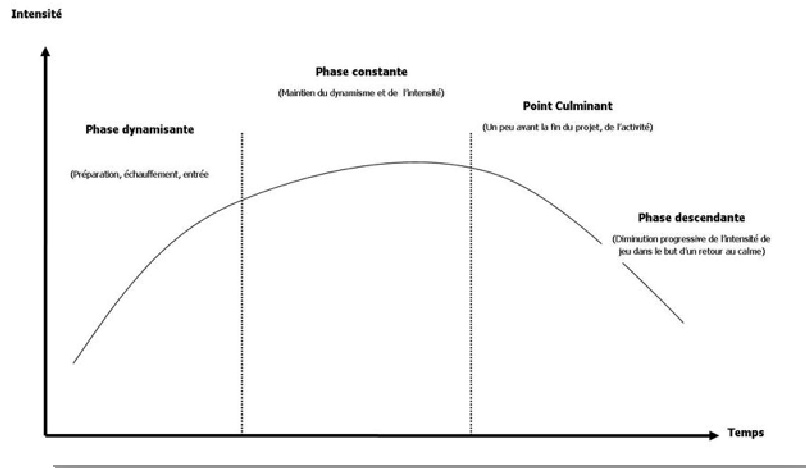
- Possibilités de mener à bien différents projets (sportifs, artistiques, culturels, citoyenneté, etc.).
- Besoin de prendre conscience de ses possibilités par des activités collectives et sportives.
- Besoin d'indépendance (coin aménagés).
- Besoins de compétition, de se mesurer à...
- Utiliser des vrais matériaux.

Les différents rythmes de l'enfant dans une journée, dans son sommeil et la courbe d'intensité sur une activité, une journée, une période de vacances

- ✚ Respecter le rythme biologique, c'est être vigilant et programmer des activités en fonction de la courbe suivante :



- ✚ Respecter le rythme de l'enfant, c'est également veiller à animer une activité, organiser une journée et programmer une période de vacances en prenant en compte la courbe d'intensité ci-dessous :



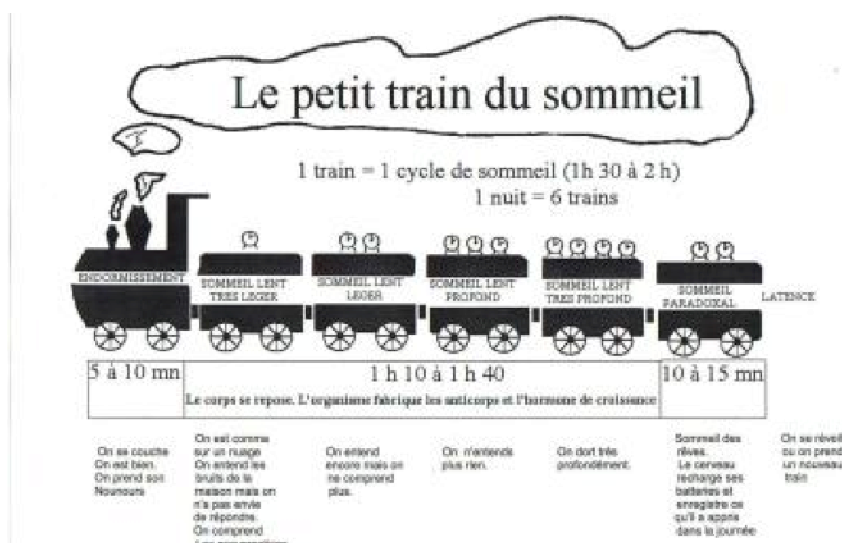
Phase dynamisante : Elle commence dès le début de vos explications. Il est donc important de donner des consignes concises et claires. Cette phase inclut aussi le début de votre activité. Les participants apprivoisent les règlements, le terrain et les autres joueurs.

Phase constante : Cette phase est une phase où l'activité bat son plein ! N'hésitez pas à arrêter le jeu pour redonner des consignes si vous voyez qu'elles ne sont pas toutes comprises ou encore à changer quelques petits règlements si vous voyez que certains ne fonctionnent pas.

Point culminant : C'est le moment d'arrêter votre activité ! Des joueurs qui se retirent et qui s'assoient sur le côté ou encore de petits clans qui se créent sur le terrain de jeu et des joueurs qui discutent entre eux sont un signe que votre activité perd de l'intérêt.

Phase descendante : C'est le retour au calme après votre activité. Les participants vous aident à ramasser le matériel, à le ranger et ils vont boire de l'eau.

- ✚ Respecter le sommeil des 2/4 ans, c'est veiller au développement de l'enfant qui passe également par le sommeil, comme expliqué par le « petit train du sommeil » ci-après :



C'est pour permettre le bon déroulement de ce cycle de sommeil que nous ne réveillons pas les enfants lors de la sieste et que nous organisons ce temps au même titre qu'une activité.

4 – LES FINALITES EDUCATIVES DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Les accueils de loisirs de la Ligue de l'Enseignement souhaitent prendre pleinement leur place dans l'éducation des générations futures en complément de l'école et de la famille.

En effet, un accueil de loisirs ne peut se satisfaire d'une simple vocation « d'occupation » des enfants. Il recherche également à se positionner comme acteur de cette éducation.

Les choix éducatifs fondamentaux de ces accueils résultent à la fois du projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement, des caractéristiques du groupe, des caractéristiques de l'accueil et de celles de la région.

Ils doivent se traduire de la façon suivante :

1/ Avoir une démarche laïque :

- reconnaître à l'enfant le droit à la différence : culture, religion, rythme de vie...
- Favoriser son accès aux savoirs les plus larges possibles pour aller vers la plus grande égalité des chances.
- Favoriser toutes les solidarités, sociales, économiques, toutes les libertés et le sens des responsabilités individuelles.

2/ Favoriser un fonctionnement démocratique :

- Lui permettre d'avoir une attitude responsable : respecter l'Autre dans son individualité, son intégrité, ses différences.
- Reconnaître l'Enfant comme un futur citoyen.

3/ Favoriser l'épanouissement de l'Enfant, être global :

- Lui permettre la découverte de l'environnement naturel et humain.
- Lui proposer des rythmes de vie adaptés à ses besoins.

4/ Favoriser l'autonomie de l'Enfant

- Lui permettre de passer de son état de dépendance à l'autonomie la plus complète possible, en n'oubliant jamais qu'il n'est la propriété ni de sa famille, ni de l'Etat, ni d'aucun mouvement confessionnel.
- Lui permettre d'affirmer sa personnalité, son esprit d'initiative, son esprit critique, ses capacités créatives, sa responsabilité.

5/ Favoriser la socialisation de l'Enfant :

- Lui permettre d'être un individu lucide, critique, capable :
 - o D'affronter la société telle qu'elle est,
 - o D'y vivre tout en la contestant,
 - o D'avoir les moyens d'agir sur elle pour la transformer, pour l'améliorer.

5 – LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET LES ACTIONS À METTRE EN PLACE POUR ATTEINDRE LES FINALITÉS ÉDUCATIVES

Finalité éducative de la ligue : Favoriser la socialisation de l'enfant

Objectif pédagogique : Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, l'écoute, le dialogue, l'entraide et la coopération.

Actions :

- Construire des repères au sein de l'accueil de loisirs et favoriser les aménagements nécessaires à l'enfant pour favoriser son développement et son épanouissement.
- Construire les règles de vie en collectivité avec les enfants, échanger autour de celles-ci.
- Mettre en place des projets sur le « vivre ensemble » et la solidarité.
- Accompagner les enfants vers l'autonomie au quotidien (à travers l'hygiène, les repas, les activités, ses déplacements dans le centre, etc.).
- Favoriser le dialogue avec l'enfant en l'accompagnant à être acteur de ses choix dans les différentes situations dans lesquelles il se trouvera et qui lui poseront question.

Finalité éducative Ligue : Favoriser l'épanouissement de l'enfant : être global

Objectifs pédagogiques : Respecter le rythme de vie et les besoins des enfants en vacances.

Actions :

- Respecter la courbe d'intensité et de vigilance des enfants.
- Aménager des temps de repos.
- Reconnaître leur besoin de repos, de « farniente » et d'activités non-organisées.
- Instaurer des relations de confiance.
- Permettre des moments de « fête » et de lâcher-prise.
- Mettre en place un projet autour de l'aménagement du centre afin de permettre une meilleure appropriation du lieu et ainsi favoriser son épanouissement et mettre en place des repères (projet à décliner en fonction des périodes d'accueil)

Finalité éducative Ligue : Permettre l'épanouissement et la construction de l'enfant par le jeu et la pratique d'activités diverses

Objectifs pédagogiques : Favoriser l'accès à des activités d'apprentissage et de qualité, favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité.

Aménager des lieux et des temps repérés pour pouvoir se retrouver et prendre le temps de jouer.

Actions :

- Mettre en place des projets d'animations liés à des thématiques artistiques, culturelles, sportives, liés à l'environnement et au développement durable et à la citoyenneté.
- Mettre en place des mini-séjours pendant les vacances d'été.

Finalité éducative Lique : Favoriser l'accès à toutes les familles.

Objectif pédagogique : Favoriser l'implication des familles

Actions :

- En offrant un accueil personnalisé et de qualité aux familles.
- En communiquant sur nos actions et la vie du centre par la création et l'entretien d'un blog, d'une page sur réseau social.
- En associant les parents à certaines activités pratiquées ou sorties.
- En mettant en place des temps « festifs » favorisant la rencontre familles, animateurs, enfants.

Finalité éducative Lique : Agir dans le cadre d'un tourisme durable.

Objectif pédagogique : Etre dans une continuité d'éducation à l'environnement pour les enfants en lien avec les écoles et les partenaires.

Mettre en place des projets et un fonctionnement dans le principe du programme CED (Citoyenneté – Environnement – Développement durable)

Actions :

Projets d'aménagement d'un potager, d'un poulailler.
Actions à créées avec le SICTOM du Périgord noir.

6 – LES ACT!VITES

L'accueil de loisirs de Sireuil propose donc aux enfants des animations de différents types :

- Des propositions d'animations éducatives : axées sur des pratiques artistiques, d'expression, sportives, de découverte du patrimoine, de l'environnement et de la citoyenneté. Regroupées souvent sous un projet d'animation en lien avec une thématique (thèmes déjà abordés : la nature, le cirque, rencontre en terre espagnole, initiation au tennis, etc.)
- Des temps de loisirs récréatifs et éducatifs : Mise en route du matin, réveil musculaire ou danse, jeux collectifs extérieurs, grands jeux.
- Des temps de rencontre, d'expression et d'échange : Temps de rassemblement du matin, temps de bilan de vacances, temps de régulation des conflits au besoin, mur d'expression, construction des règles de vie sous forme de débat et de jeu.
- Des temps exceptionnels et festifs : Petits spectacles, expo, rencontre autour du jeu de société avec les parents, anniversaires, etc.
- Des mini-séjours sont proposés pendant les vacances d'été en lien avec les séjours de vacances organisés sur la structure : les enfants du centre de loisirs partagent alors veillée et nuit à la « belle étoile » avec les enfants des colonies de vacances.

Préparation des animations :

Chaque période de vacances fait l'objet de réunions pour définir le planning d'animations qui découle du projet d'animation (ou thématique).

Sur ce projet d'animation (ou thématique) sont déclinées des activités pour les enfants des différentes tranches d'âges (2/5 ans et 6/12 ans).

Chaque animation, jeu collectif, grand jeu, sortie et mini-séjour est préalablement préparé et réfléchi (par le biais d'une fiche activité) par l'équipe dans le cadre d'une réglementation spécifique.

7 - DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE DE FONCTIONNEMENT ET SES OBJECTIFS

Le déroulement, le rythme et la vie quotidienne des journées de l'accueil de loisirs ont été construits de manière à être en cohérence avec les finalités éducatives et les objectifs pédagogiques cités plus haut.

Pour répondre aux besoins, aux capacités et à l'épanouissement de chaque tranche d'âges, nous privilégions un fonctionnement en petits groupes/grand groupe. C'est-à-dire, qu'à certains moments de la journée, les enfants évoluent dans la structure avec leur tranche d'âge (2/5 ans et 6 ans et +), principalement pendant les temps d'activités.

Les enfants se retrouvent en grand groupe (2/12 ans) sur des moments plus informels comme : les repas, les goûters, les rassemblements et les temps d'accueil du matin et soir.

Cela permet d'autant plus la rencontre, la mixité et l'échange de manière adaptée et conviviale pour tous.

La journée type des 2/5 ans et des 6/12 ans :

| HORAIRES | EVENEMENTS ET CE QUE NOUS SOUHAITONS METTRE EN PLACE |
|----------------------|--|
| <u>08h00 - 09h30</u> | <p style="text-align: center;"><u>ACCUEIL DES FAMILLES ET DES ENFANTS :</u></p> <p><i>Objectifs : Offrir un accueil personnalisé et de qualité aux familles. Offrir aux enfants des coins aménagés permettant le jeu, la créativité et la construction de la personnalité de manière autonome. Permettre un accueil individualisé aux enfants.</i></p> <p>Ouverture des portes du centre et accueil individualisé des enfants et des parents. Les animateurs/trices sont présents pour proposer aux enfants des jeux de société, lecture d'histoire ou les accompagner vers différents « coins » aménagés (dinette, déguisement, jeux de construction, etc.).</p> <p>La directrice accueille les familles, communique sur des informations utiles, fait le pointage des enfants et communique les effectifs à la cuisine.</p> |
| <u>09h30 – 9h45</u> | <p style="text-align: center;"><u>RASSEMBLEMENT COLLECTIF :</u></p> <p><i>Objectif : Présentation et sensibilisation de la journée de manière dynamique et attractive.</i></p> <p>Rangement des aménagements et rassemblement collectif des enfants. Temps de présentation de la journée lancé par la directrice. Présentation des animations de la journée par les animateurs/trices. Présentation du menu par la directrice et lancement des jeux de mise en route. Ce temps peut être présenté sous forme de petit spectacle, de conte ou de devinettes pour permettre de capter l'attention des enfants. C'est un moment court pour garder une meilleure concentration des enfants.</p> |

| | |
|------------------------------------|--|
| <p><u>09h50 – 10h30</u></p> | <p style="text-align: center;"><u>MISE EN ROUTE DES 2/5 ET DES 6/12 ANS :</u></p> <p><i>Objectif : Permettre, favoriser et insuffler l'échange et une dynamique de groupe.</i></p> <p>Echange, jeux de mise en route et/ou chant en petits groupes (salle de sieste pour les 2/6 ans). La directrice participe à ces temps et les anime si besoin.</p> |
| <p><u>10h30 – 12h00</u></p> | <p style="text-align: center;"><u>TEMPS D'ANIMATION DES 2/5 ET 6/12 ANS :</u></p> <p><i>Objectif : permettre à l'enfant de découvrir, de développer ses capacités, de répondre à ses besoins et de s'amuser.</i></p> <p>Proposition des animations éducatives ou sorties en lien avec la thématique des vacances. (Penser aux fiches sanitaires, à la trousse à pharmacie, aux casquettes, à l'eau et à la crème solaire pour les sorties).</p> <p>TOUTES les animations seront rangées et les lieux nettoyés avec les enfants avant de descendre au repas.</p> <p>En fonction du temps d'animation, possibilité de mettre en place un petit jeu collectif extérieur ou intérieur pour permettre aux enfants un temps de lâcher-prise et d'autonomie.</p> <p>La directrice passe sur les animations afin de voir le bon déroulement et d'accompagner l'animateur/trice si besoin. Sinon, elle exerce également sa fonction administrative et de coordination.</p> |
| <p><u>12h00 – 13h15</u></p> | <p style="text-align: center;"><u>TEMPS DU REPAS COLLECTIF :</u></p> <p><i>Objectifs : Accompagner l'enfant vers l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilisation.</i> <i>Offrir un temps de repas aux enfants permettant découverte, échange et convivialité.</i></p> <p>Les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains puis se rassemblent devant l'escalier. Un retour au calme (chant, histoires, petits jeux) est proposé pour descendre à la salle de restauration.</p> <p>Les enfants se répartissent sur les tables et le repas est encadré par un animateur. L'équipe accompagne l'enfant dans son repas dans un cadre calme et rassurant.</p> <p>Le menu peut être présenté par la cuisinière afin de permettre une sensibilisation au goût et à l'origine des aliments. La directrice ou un animateur peut animer cette sensibilisation.</p> |

13h30 – 15h00

TEMPS DE REPOS ET DE SIESTE POUR LES 2/5 ANS :

Objectifs : Respecter le rythme de l'enfant et son besoin de repos.

Permettre à l'enfant de découvrir, de développer ses capacités, de répondre à ses besoins et de s'amuser.

Temps de repos pour les enfants de 2/5 ans. Lecture d'une histoire, musique relaxante sont proposés. Chaque enfant aura un lit avec son prénom et les draps seront changés toutes les semaines (sauf accidents). Le lever sera fait de manière échelonné et dans le calme. Les animateurs les conduiront et leur proposeront un jeu de société ou une histoire.

La directrice pourra prendre la sieste si un enfant dort encore.

13h30 – 14h30

TEMPS CALME POUR LES 6/12 ANS :

Objectif : Respecter le rythme de l'enfant et son besoin de repos.

Ce temps permet aux enfants de répondre à leur rythme biologique correspondant à un temps de repli et de fatigue.

Ils peuvent pendant ce temps lire, jouer à des jeux de société et faire toute activité proposée par l'animateur/trice permettant le ressourcement et le calme.

La salle où se trouve le baby-foot et le ping-pong sera, elle, fermée. Ceci afin de respecter le rythme des enfants mais également la sieste des 2/5 ans.

Les enfants de 5/6 ans qui ne font plus la sieste participent au temps calme des 6/12 ans et partiront avec eux en activité.

| | |
|------------------------------------|--|
| <p><u>15h15 – 16h20</u></p> | <p style="text-align: center;"><u>TEMPS D'ANIMATION POUR LES 2/5 ANS :</u></p> <p><i>Objectif : permettre à l'enfant de découvrir, de développer ses capacités, de répondre à ses besoins et de s'amuser.</i></p> <p>Lorsque les enfants sont réveillés, les animateurs pourront reprendre leurs activités du matin si elles ne sont pas terminées mais de manière générale un jeu collectif sera organisé à l'extérieur. 16h20 : temps de récupération : passage aux toilettes / préparation du goûter</p> |
| <p><u>14h30 – 14h45</u></p> | <p style="text-align: center;"><u>PREPARATION DEPART EN ACTIVITES POUR LES 6/12 ANS</u></p> <p><i>Objectifs : Assurer la sécurité physique des enfants.</i></p> <p>Après avoir rangé la salle, les animateurs/trices font sortir les enfants dans le maximum de silence (les 2/5 ans faisant la sieste). Les enfants se préparent en fonction de la météo (bonnet, vêtements chauds et basket pour les vacances d'automne et d'hiver et baskets et casquette pour les vacances de printemps et d'été).</p> <p><u>Dans tous les cas :</u> penser à apporter trousse à pharmacie, casquette, bouteilles d'eau, clés des sanitaires pour les jeux collectifs à l'extérieur et fiches sanitaires en sortie.</p> |
| <p><u>14h45 – 16h20</u></p> | <p style="text-align: center;"><u>TEMPS D'ANIMATION POUR LES 6/12 ANS :</u></p> <p><i>Objectifs : permettre à l'enfant de découvrir, de développer ses capacités, de répondre à ses besoins et de s'amuser</i></p> <p>Temps d'animation de jeux collectifs ou de grands jeux à l'extérieur. 16h20 : Temps de récupération : passage aux toilettes / préparation du goûter.</p> |
| <p><u>16h30 – 17h00</u></p> | <p style="text-align: center;"><u>GOUTER EN GRAND GROUPE :</u></p> <p><i>Objectif : Temps de plaisir, de calme, de convivialité, d'expression, d'écoute et de dialogue.</i></p> <p>Le goûter se fera (si possible) en grand groupe (avec les 6 ans et +) de manière calme et conviviale. Ce temps peut être un espace de parole sur les ressentis et vécus de la journée avec les enfants.</p> |
| <p><u>17h00 – 18h30</u></p> | <p style="text-align: center;"><u>TEMPS D'ACCUEIL DES PARENTS ET TEMPS INFORMEL POUR LES ENFANTS EN GRAND GROUPE :</u></p> <p><i>Objectifs : Offrir un accueil personnalisé et de qualité aux familles. Permettre la liaison d'information nécessaire aux familles sur la journée de leurs enfants.</i></p> <p>Accueil des parents. Les enfants sont comme le matin (en temps informel) ou ils peuvent jouer de manière autonome (en présence d'un animateur) dans les différents « coins » aménagés pour eux. Les salles commencent à être rangées à partir de 18h avec l'aide des enfants.</p> <p>Un retour personnalisé sur la journée de l'enfant est fait aux familles par la directrice.</p> |

18h30 – 19h00

TEMPS DE REUNION D'EQUIPE :

Objectifs : Favoriser l'expression, le dialogue, l'écoute de chaque membre de l'équipe nécessaire à sa construction et à l'émergence de projets.

Prévoir et organiser la journée du lendemain

Bilan de l'équipe. Débriefing de la journée et préparation du déroulement du lendemain.

8 –L'ENCADREMENT :

L'équipe et sa qualification :

Pour assurer un bon fonctionnement et en lien avec la réglementation, l'équipe pédagogique de l'ALSH est composée de :

- Un directeur ou une directrice pédagogique : BAFD ou équivalent / AFPS ou PSC1. Depuis septembre 2016, Benjamin DUBOIS, responsable pédagogique de CAP Sireuil, est chargé de la mise en œuvre du projet de l'ALSH et en sera le directeur selon les périodes d'activité du centre. Sinon un directeur/trice occasionnel prend la direction de l'ALSH.
- Deux animateurs en période estivale
- Un animateur sur les petites vacances scolaires

Cette équipe fonctionne en lien direct avec l'équipe « permanente » du centre, composée de :

- Une directrice permanente de la structure CAP Sireuil Village / coordinatrice : Annouk DECOUDUN (DEJEPS)
- d'une cuisinière-économe : Dorothée DELTEIL
- d'agents de services et d'entretien : Annick VOISIN et Sonia ALLERA
- d'un agent de maintenance : Francis BOUSQUET

Le rôle du directeur ou de la directrice :

Situer son engagement éducatif, soit :

- Connaître et prendre en compte le projet éducatif de la ligue de l'enseignement.
- Positionner ses choix éducatifs.

Concevoir un projet pédagogique en lien avec le projet éducatif, soit :

- Définir des objectifs pédagogiques en lien avec les besoins du public et en cohérence avec les finalités éducatives de l'organisateur.
- Conduire et mettre en œuvre ce projet pédagogique.

Diriger et former l'équipe d'animation, soit :

- Recruter et gérer l'équipe d'animation.
- Organiser le travail en équipe.
- Réguler les conflits.
- Etablir et mettre en œuvre la démarche de formation pour les animateurs et particulièrement les animateurs stagiaires.
- Repérer et valoriser les compétences de l'équipe (individuelles et collectives).

Assurer la gestion de l'accueil de loisirs, soit :

- Organiser et coordonner la vie collective en garantissant le respect de la santé, du rythme et de la sécurité de tous.
- Assurer les relations avec l'organisateur, les familles et les partenaires.
- Assurer le suivi administratif et budgétaire de l'accueil de loisirs.

Développer les partenaires et la communication, soit :

- Informer les familles et les partenaires à l'aide de supports adaptés.
- Entretenir des relations positives avec l'extérieur du centre.
- Identifier des partenaires correspondant aux différents besoins de l'accueil et développer avec eux des projets.

Les règles de fonctionnement de la direction :

Afin que le centre de loisirs se passe dans une bonne cohésion d'équipe, voici les valeurs défendues par la direction :

- **Respect du bien-être physique, moral et affectif de CHAQUE enfant et confidentialité**
 - **Assiduité et Ponctualité**
 - **Ecoute et dialogue**
 - **Langage et tenue adaptée**
- **Etre inconditionnellement positif et constructif**
 - **Plaisir et convivialité**
 - **Bonne humeur/ Bon Humour**

Depuis la dernière Loi en vigueur, les cigarettes ne sont plus tolérées dans le Centre. Les animateurs sont donc invités à fumer à l'extérieur de l'enceinte du Centre et hors de vue des enfants.

Drogue et alcool sont interdits.

Toute attitude dangereuse ou mettant l'enfant dans une situation d'humiliation (tel que certains jeux), ne sera pas tolérée et fera l'objet d'une convocation avec la direction.

L'équipe est garante de la sécurité physique, morale et affective de CHAQUE enfant.

Le rôle des animateurs/trices :

L'animateur participe, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre du projet pédagogique. Son rôle est de :

- Etre organisateur du « vivre ensemble »,
- Etre animateur d'activités ludiques et initiateur de découverte,
- D'élaborer et de conduire des projets d'animation,
- Etre membre responsable d'une équipe,
- Etre un animateur en évolution.

Après des enfants

- Il est garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants,
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes,
- Il est force de proposition et d'adaptation,
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants,
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière,
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles.

Avec les parents :

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs,
- Il sait répondre à des demandes d'organisation,
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ et a un comportement professionnel et adapté.

Avec ses collègues :

- Il respecte ses collègues,
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre,
- Il participe aux réunions de préparation et de bilan,
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

Les réunions d'équipe :

Des réunions chaque soir d'1/2 heures sont prévues pour :

- Le bilan des journées,
- L'analyse des difficultés éventuelles rencontrées dans la journée,
 - La recherche de solutions,
 - La préparation du lendemain.

Il sera mis en place, également, une réunion par semaine (le jeudi) pour préparation du planning de la semaine suivante.

Le personnel du centre :

Ce personnel est également au service des enfants. Il fait partie intégrante de l'équipe et est un repère important pour les enfants de l'ALSH.

Les relations qui se créent entre la cuisinière et les agents (de maintenance, de service et d'entretien) permettent également aux enfants d'aller vers les objectifs définis dans le projet pédagogique.

Des ateliers culinaires et l'entretien d'un petit potager peuvent avoir lieu grâce aussi à la collaboration du personnel.

Un relationnel positif et communicatif de la part de l'équipe et des enfants est primordial et cohérent avec notre projet.

9 – L'ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE :

Que souhaitons-nous évaluer ?

- La satisfaction des enfants.

Comment ?

- Par les échanges lors des temps de rassemblement du matin, pendant le goûter ou directement en fin d'activités.
- Par les bilans écrits à chaque fin de vacances.
- Par l'évaluation des projets d'animations
- Les animateurs évalueront chaque soir leurs fiches actions et séances par une fiche bilan, leur permettant ainsi de voir s'ils ont atteints les objectifs qu'ils s'étaient fixés et ainsi de vérifier la cohérence avec ceux du projet pédagogique.

Que souhaitons-nous évaluer ?

- Les objectifs du projet pédagogique.

Comment ?

- En cours et en fin de séjour nous reprendrons le projet pédagogique et ses objectifs afin de mesurer l'écart entre le prévu et le réalisé ou en cours d'être réalisé et réajuster nos actions si besoin.

Que souhaitons-nous évaluer ?

- En équipe, la posture professionnelle et éducative

Comment ?

- Des réunions quotidiennes seront organisées pour faire un bilan, partager sur les ressentis et les problèmes rencontrés et les solutions envisagées mais également sur les points positifs et les axes de progrès de chaque animateur. Ces temps constituent une formation quotidienne sur la posture professionnelle et éducative de chacun d'entre nous.

Une évaluation sera aussi organisée en fin de la période de vacances pour faire un point sur le déroulement global du séjour, ciblé sur le fonctionnement du centre, des enfants, des activités ainsi que du travail en équipe.

Une fiche bilan sera remise aux animateurs à la fin de leur contrat afin qu'ils puissent faire une évaluation individuelle de leur séjour au sein de la structure et de l'équipe.